

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20230919-202343D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 8

Votants : 8

L'an deux mil vingt trois

Le 19 septembre à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 septembre 2023

**Présents** : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY conseillers municipaux.

**Excusée** : Mme Cindy CHARLES,

**Secrétaire de séance** : Mr Jérôme VRAY

**OBJET : Choix de l'entreprise – barrières plan d'eau**

Suite au réaménagement du plan d'eau il convient de remplacer les barrières de protection le long de la digue.

Madame le Maire donne à lire deux devis :

- SASU GRANDPIERRE pour 3455€ HT
- ATOUT BOIS 42 pour 2764€ HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal avec 6 voix pour le devis de l'entreprise ATOUT BOIS et deux voix pour l'entreprise SASU GRANDPIERRE :

- CHOISI le devis de l'entreprise ATOUT BOIS
- AUTORISE le Maire à signer le devis

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 19 septembre 2023

Le secrétaire de séance  
Mr Jérôme VRAY



Le Maire  
Christelle MASSON

